

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Délibération n°2022-03-022 du PÉTR Uzège Pont du Gard

Séance du 8 septembre 2022

MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
18	12	13

DATE DE LA CONVOCATION 29/07/2022 ----- DATE D'AFFICHAGE 12/09/2022 ----- SECRETAIRE DE SEANCE Jacques CAUNAN ----- OBJET Candidature LEADER 2023-2027

Syndicat Mixte du PÉTR de l'Uzège Pont du Gard

L'an deux mille vingt-deux,
Huit, septembre à dix-huit heures trente

Le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni au siège social du PÉTR Uzège-Pont du Gard sous la présidence de M. Philippe MARCHESI, en qualité de Président du Syndicat Mixte.

Présents :

MM. Thierry ASTIER, Muriel BONNEAU, Jacques CAUNAN, Christian CHABALIER, Didier GODEFROY, Philippe MARCHESI, Alexandra MORAND, Jean Marie MOULIN, Christian PETIT, Bernard POISSONNIER, Olivier SAUZET, Elisabeth VIOLA.

Absents excusés :

MM. Muriel DHERBECOURT, Pascal GISBERT, Michel LAFONT, Martine LAGUERIE, Numa NOEL, Frédéric SALLE-LAGARDE, Didier VIGNOLLES.

Pouvoir :

M. Michel LAFONT à Mme Muriel BONNEAU.

VU l'appel à candidatures publié par la Région Occitanie ;

CONSIDERANT que durant le printemps, la Région a publié un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la programmation LEADER 2023-2027. Le PÉTR a répondu à cet AMI. Le 3 juin 2022, la Commission permanente de la Région a retenu la pré-candidature du PÉTR, sans aucune réserve.

